



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Presta »

Le patronat de la branche claque la porte aux organisations syndicales !!!

Hier, s'est tenue la énième réunion de négociations sur la revalorisation de la grille des salaires minima de la branche.

FO avait, comme réclamé par le patronat, élaboré une proposition de grille qui, bien qu'en deçà des demandes portées par l'intersyndicale, avait recueilli l'assentiment de la CFTC et de la CFE-CGC. Celle-ci faisait démarrer la grille avec un salaire brut à **1.800,03 €**. Le but étant de décoller la grille du SMIC.

En réponse, le collège patronal a proposé une nouvelle grille avec un premier niveau au SMIC et une augmentation **d'1 point d'indice** pour tous les coefficients du collège « *Employés* », soit une amélioration de **4,025 €** par rapport à la précédente proposition patronale.

Outre ces quelques piécettes distribuées aux « *gueux* » que nous sommes, les organisations patronales indiquent que cette proposition est la dernière qui sera faite de leur côté, et qu'elles la proposent à la signature des organisations syndicales.

C'est donc à prendre ou à laisser !

Face à ce chantage patronal, l'ensemble des organisations syndicales indique ne pas pouvoir signer un tel accord. Afin de démontrer sa bonne volonté et ne pas bloquer les négociations, FO tente une nouvelle proposition qui est un mixte de celle présentée par le patronat pour les collègues « *TAM* » et « *Cadres* » et celle proposée par FO pour les « *Employés* ».

Celle-ci est balayée du revers de la main par le patronat, qui confirme qu'aucune autre proposition sera faite. Face à notre colère, la délégation patronale a préféré quitter la table des négociations.

Il est à noter qu'il est rarissime qu'un accord ne soit pas trouvé en matière salariale dans cette branche. Et même si la CGT trouve que les propositions patronales sont en deçà des besoins des salarié-e-s de la branche, il y a toujours une majorité de syndicats pour signer.

Aujourd'hui, aucune organisation syndicale n'est prête à signer l'accord proposé. Cela devrait faire réfléchir les organisations patronales, au lieu de se poser en victimes de syndicalistes « *trop gourmands* » et « *déconnectés de la réalité terrain* », etc.

La revendication d'une hausse mensuelle de 100 € net est loin d'être déconnectée de la réalité de ce que vivent, chaque jour, des milliers de salarié-e-s de la branche avec la hausse des produits de base et de l'énergie. C'est parce que nous sommes en prise directe avec celles et ceux qui créent réellement les richesses des entreprises de cette branche, que nous connaissons leurs besoins.

Elles/ils ne demandent pas qu'il leur soit fait l'aumône, mais que leur force de travail soit rémunérée à sa juste valeur. Et en cela, la proposition du collège patronal est indécente tout comme son entêtement à ne pas vouloir entendre

les revendications portées par vos représentant-e-s toutes tendances confondues.

L'absence de volonté patronale à décrocher notre grille de rémunération du SMIC découle des allègements de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises pour toutes les rémunérations inférieures à **1,6 SMIC** (soit 2.827,07 € bruts mensuels, recouvrant ainsi tous les coefficients jusqu'au 290 du collège « *Cadres* »). Ces exonérations allant en s'amenuisant avec le niveau de salaire; plus celui est élevé, moins les employeurs perçoivent de réduction des cotisations. Ces derniers ont donc tout intérêt à **pratiquer des rémunérations les plus basses possibles pour dégager le maximum de profits !**

La situation actuelle n'est pas prête de changer si aucune mobilisation de l'ensemble des salarié-e-s n'intervient dans cette branche. Comme le dit une célèbre chanson « *Il n'est pas de sauveurs suprêmes, ni Dieu, ni César, ni Tribun, Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes* ». Si nous ne sommes pas sûrs de gagner en luttant, nous savons que sans la lutte, nous avons déjà perdu !

Nous allons solliciter les autres organisations syndicales de la branche pour décider ensemble des actions à préparer pour ramener les représentant-e-s des employeurs à la table de négociation avec une nouvelle proposition qui tienne compte des aspirations des salarié-e-s. En attendant, nous vous invitons à discuter avec vos collègues de la situation des moyens de luttes qui pourraient être organisés dans votre entreprise ou site.

Rappelez-vous la phrase de Mark TWAIN : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.* »

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.